

## POURQUOI LA FRANCE IMPORTE

La période de fin décembre et début janvier a été caractérisée par des importations fréquentes, voire régulières, d'électricité qui ont atteint un maximum de 8000 MW le mercredi 7 janvier vers 9 heures du matin.

Il faut cependant noter que la France reste un exportateur structurel d'électricité », comme vient de le souligner le rapport annuel de RTE (26 TWh en 2009 contre 45 TWh en 2008).

Mais l'évolution à la hausse de la consommation hexagonale (environ 1 % par an depuis 10 ans avec une baisse ponctuelle en 2009) associée à une tendance à la stagnation du parc de production nucléaire, hydraulique et thermique, conduit à ce que la France exporte de moins en moins, et passe progressivement d'exportateur permanent à importateur occasionnel, puis importateur régulier en hiver. Cette tendance devrait se vérifier dans les prochaines années.

Ceci dit, la France n'est techniquement pas condamnée à importer l'hiver, puisqu'en janvier 2009, lors du pic historique de consommation à 92 400 MW, la France restait globalement exportatrice. Donc des moyens de production existent. Mais dans la même semaine, à d'autres moments de moindre consommation, la France importait. Ce qui montre que certaines décisions d'importations reposent sur des choix financiers et non sur des contraintes techniques.

Pour importer, il faut qu'il y ait des exportateurs. Il est difficile de s'assurer qu'il y en aura encore dans cinq ans, après la mise en œuvre de la politique européenne qui conduit à fermer massivement les Centrales Thermiques à Charbon dans toute l'Europe, y compris Allemagne, Pologne et Tchécoslovaquie qui sont aujourd'hui les principaux approvisionneurs de la France dans la période.

Par ailleurs, le niveau d'importations est évidemment lié au fonctionnement des centrales électriques françaises : ceci concerne aussi bien le remplissage des réservoirs hydrauliques (plutôt bas dans la période par rapport aux années précédentes) que l'approvisionnement gaziers des cogénérations (satisfaisant en ce moment) ou la disponibilité des unités de production, quelle que soit leur nature. De ce point de vue, l'importance du parc nucléaire mérite un éclairage particulier, qui est donné par ailleurs. Il faut observer que cet état peu satisfaisant résulte de tendances lourdes qui ne seront pas corrigées, ni en quelques semaines, ni en quelques mois.

Il faut s'attendre à ce que les valeurs de disponibilité restent inférieures aux meilleures valeurs observées et ceci tant en raison de problèmes matériels que la façon dont est traité le personnel. Il est néanmoins essentiel que la gestion du parc soit menée de façon à obtenir le maximum de tranches nucléaires disponibles aux périodes les plus chargées de l'hiver, tant en respectant les règles de sûreté et les conditions de travail et de vie des salariés.

D'une façon générale, il n'est pas anormal que la France ait des échanges d'électricité avec ses voisins de façon à utiliser au mieux les moyens des uns et des autres aux différentes périodes de l'année et aux différentes heures du jour. Ceci peut correspondre à des importations à certains moments. Cependant, la CGT estime que la France doit disposer de moyens de production électrique suffisants pour passer les périodes de froid de fréquence au moins décennale sans être contrainte de recourir à des importations.

La prise en compte de ce critère est essentielle pour établir le dimensionnement des moyens de production nouveaux à installer.

La CGT rappelle l'étude faite à l'initiative du CCE d'EDF en 2006 et que celui-ci avait présentée en conférence de presse en mars 2007, et tout l'intérêt des propositions avancées à cette occasion.

Montreuil, le 15 janvier 2010